

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA BOISSIERE  
EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2022**

Le vingt-un novembre deux mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Pierre TESSIER, Maire de LA BOISSIERE.

Étaient présents : Mrs. Jean-Pierre TESSIER, Pierre CHAZÉ, Kévin GUILLAUMEUX, Mmes Anne-Marie LANDAIS, Florence CHAZÉ, Aurélie PORCHER\_

Étaient absent(es) excusé(es) : Mme Corine GANNE, Aurore VEILLARD, Mr Arnaud VALLIER

Était absent non excusé : Mr Léo GASNIER

Convocation des membres : 14 novembre 2022

Affichée le 14 novembre 2022

Mme Florence CHAZÉ a été élue secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente.

---

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 25 novembre 2022**

**- Delibération D024-2022** : Participation frais scolarité écoles publiques La Selle Craonnaise année 2021-2022 : Approuvée

**- Delibération D025-2022** : Demande de subvention Classe de neige École Ernest Guillard Renazé : Approuvée

**- Délibération D026-2022** : adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires proposé par le CDG : Approuvée

**- Délibération D027-2022:** Don à la commune : Approuvée

**- Délibération D028-2022** : Demande de subvention DETR 2023 pour le projet de réhabilitation de la clé de voûte en partie haute du vitrail à l'arrière de l'Eglise : Approuvée